

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 19

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici les conclusions que la commission vient de nous communiquer :

1° « Les sciences naturelles jouent un grand rôle dans l'éducation physique, intellectuelle, esthétique, morale et religieuse de la jeunesse. Elles contribuent au développement des sens et forment l'esprit d'observation et le jugement. Elles nous font connaître notre vraie place au sein de la création et élèvent notre esprit vers le Créateur ;

2° Les êtres vivants seront traités au point de vue biologique ; les êtres inanimés d'après le principe physico-chimique ou dynamique ;

3° Le choix des matières sera déterminé par leur intérêt et leur utilité pratique et éducative. On étudiera surtout le milieu local. Les êtres de la nature étrangère seront traités par comparaison avec ceux du milieu local ;

4° Les classifications scientifiques seront subordonnées à l'étude des collectivités naturelles ;

5° La constitution de bons tableaux intuitifs est à recommander. Les excursions scolaires ainsi que les tâches d'observation sont obligatoires sous le contrôle de l'inspecteur et des autorités scolaires ; elles serviront spécialement à l'étude des lois physiques par l'observation des phénomènes naturels. Les expériences faites en classe, simples et démonstratives, n'auront d'autre but que de mieux mettre en lumière les conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes et les lois qui les régissent ;

6° L'enseignement de cette branche par collectivités biologiques et naturelles exigerait une retouche du programme et des livres de lecture des II^{me} et III^{me} degré. »

—*—

ÉCHOS DE LA PRESSE

M. Gustave Rivet a publié dans *le Radical* qui n'est pas précisément un journal pédagogique, une étude sur l'École primaire dont nous nous permettrons de détacher les lignes suivantes :

« L'école primaire ne saurait posséder de laboratoire, sinon très sommaire ; mais le milieu où vit l'enfant est un immense laboratoire où il lui suffira de regarder pour voir, le jour où vous lui aurez appris à regarder — ce qui est la chose la plus difficile du monde. Un simple outil, une machine sans grande complication, comme le progrès en a mis partout, contiennent toute la science moderne.

En pays industriel, tout est enseignement. Mais quoi ? Sur dix millions d'enfants, huit millions sont des fils de paysans destinés à

l'agriculture. Quel laboratoire prodigieux que la Terre ! L'enfant que l'on enlève aux champs pour lui inculquer péniblement quelques idées abstraites, vous n'auriez qu'à lui montrer, en lui dévoilant l'inaperçu, cette besogne quotidienne que son père accomplit et qui sera la sienne un jour. Toute l'histoire naturelle est là, dans ces plantes cultivées ou sauvages, dans ces animaux dont la nature lui échappe; la chimie, dans ce sol où l'on enfouit des engrais venus de loin. La charrue lui contera l'histoire du fer, des hauts fourneaux, de toute l'industrie métallurgique; la machine à battre lui dira la mécanique, la vapeur, la houille. Houille, fer, engrais, blé, lui enseigneront la véritable géographie, celle de l'activité humaine sur la terre, les peuples, leur état social, leurs conditions de vie, leur concurrence, la nature de leur sol.

De telles méthodes, dans leur apparente simplicité, supposent chez l'instituteur un savoir immense, une modestie profonde, un sens exact de la vie, qu'il ne pourra acquérir, ne effet, qu'en se mêlant à ce milieu dont il doit être l'interprète. Il doit être paysan avec le paysan, ouvrier avec l'ouvrier et, en quelque manière, la conscience du groupe social auquel il est mêlé. »

Un farceur d'instituteur belge — où n'y en a-t-il pas ? — écrit ce qui suit dans l'*Ecole nationale* :

« Jusqu'aujourd'hui on a préparé son journal de classe la veille, en ayant soin de le bien conformer à l'horaire appendu dans sa classe; on a suivi sagement son programme et les divers chapitres, subdivisés à leur tour, ont été, sur recommandation, transcrits mensuellement en tête des leçons et devoirs journaliers. Moi, je propose le contraire. L'instituteur consciencieux ne prépare pas ses leçons au pied levé; ses devoirs d'application sont judicieusement choisis. Que cette préparation soit écrite ou non, l'essentiel est d'en constater les effets, de contrôler dans l'avenir si le but a été atteint.

Le travail écrit prouve-t-il suffisamment que les leçons seront bien données, que les élèves en retireront du profit ? ou ne pourrait-il être considéré comme le voile sous lequel se cacherait l'indifférence, l'insouciance de quelques-uns, fort rares heureusement ! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il permet à l'inspection de constater qu'on a songé plus ou moins à sa besogne.

Ne serait-il pas plus facile, plus logique d'écrire après sa classe ce qui a été fait pendant la journée ? Le maître ne serait-il pas encouragé, heureux et fier à la fois d'inscrire la besogne abattue, les impressions ressenties, les points obscurs comme ceux que les élèves ont compris et retenus ? Au lieu de dire le matin : voici ce que je me propose de faire (il y a doute), il s'écrierait le soir : voici ce que j'ai fait (il y a certitude). Le commerçant, le pharmacien, le forain même inscrivent-ils le matin la vente et la recette de la journée ? Et pourquoi l'instituteur ferait-il le contraire ? (! ! ?) Parce qu'il faut une préparation, oui, j'en comprends la nécessité, mais je crois bien qu'un instituteur soucieux de la marche de son école prépare ses leçons plutôt par la pensée que par l'écriture..... »

N'est-il pas vrai que le brave correspondant de l'Ecole nationale a raison d'ajouter *qu'il lui arrive souvent d'émettre des idées saugrenues*. C'est, nous semble-t-il, la plus sensée de ses réflexions. Nous sommes

cependant d'accord avec lui lorsqu'il prétend que le maître devrait consigner, chaque soir, dans un cahier spécial les impressions ressenties au cours de la journée; mais nous estimons, par contre, que la tenue de ce registre ne saurait, en aucune façon, le dispenser de la préparation quotidienne et de son journal de classe et de ses leçons.

Les conclusions suivantes ont été adoptées au Congrès d'hygiène de Munich :

1° « Il est du devoir de l'hygiène de s'occuper, non seulement de la propreté du corps, des bains, etc., mais aussi du lavage fréquent et systématique des mains.

2° Ce ne sont pas seulement des raisons esthétiques, mais aussi des raisons d'hygiène, qui justifient cette demande, car la main est le principal agent des maladies contagieuses.

3° Il y a lieu d'enseigner la nécessité du lavage fréquent des mains.

4° Les autorités devraient créer dans tous les établissements scolaires l'installation d'eau courante pour le lavage des mains. — Aucune nouvelle école ne devra être construite sans lavabos, avec savon et toilette. »

A l'heure actuelle, où l'on prend de nombreuses mesures prophylactiques et où l'on se préoccupe tant d'hygiène, il est regrettable de constater que bon nombre de nos communes fribourgeoises n'ont pas encore songé à placer une fontaine à proximité de chaque bâtiment scolaire. Espérons que les autorités communales ne tarderont pas à combler cette lacune qui leur permettra de prendre les mesures indispensables pour empêcher que nos écoles publiques ne deviennent des foyers d'infection.

J. CRAUSAZ.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

I. A MARSILLENS

(Suite.)

30. L'apogée de mon école.

Plus aucun obstacle ne s'opposait à la marche rapide de l'école vers de nouvelles conquêtes; j'étais maître absolu de mon école. Mes enfants, plus que jamais, redoublaient de zèle et travaillaient avec une ardeur que je devais moi-même ralentir. Aussi, déjà dès l'hiver je nourrissais le projet de clore l'année scolaire par une splendide fête, comme nulle commune rurale n'en aurait vu jusqu'alors. La fête que je projetais, c'était une distribution de prix grand style,